

COMMUNIQUÉ No. 12 — 15 juin 2020 INFORMATIONS

aux pasteurs, aux équipes pastorales paroissiales et aux congrégations religieuses

Chers frères et sœurs dans le Christ,

Le feu vert de la Santé publique pour une reprise progressive des rassemblements dans les lieux de culte devrait être donné sous peu.

- A.** Pour bien nous y préparer, nous vous invitons à prendre connaissance du *Guide diocésain*: https://diocesemontreal.org/sites/default/files/ressources/ressources_paroisses/personnel_patoral/deconfinement-COVID-19/COVID_Guide_Fr_11%20juin%202020.pdf. Nous vous rappelons le **webinaire** pour vous présenter le Guide diocésain pour le redémarrage de la vie liturgique et pastorale à l'intérieur de nos lieux de culte qui aura lieu **le 16 juin, de 14 h 00 à 15 h 30 (français)** et **le 17 juin, de 10 h 00 à 11 h 30 (anglais)**. Il est encore temps de vous y inscrire en suivant ce lien : <https://bit.ly/2XN4LCb>. Une invitation zoom vous sera envoyée, pour vous permettre d'accéder à la salle virtuelle de la rencontre. En tout temps, vous pouvez envoyer vos questions ou commentaires à l'adresse suivante : deconfinement@diocesemontreal.org
- B.** Nous vous rappelons aussi le **sondage** envoyé par le **département des services administratifs aux fabriques** dans le but de nous permettre de mieux évaluer vos besoins en matière de développement. Nous vous invitons à le remplir, au plus tard le 19 juin 2020, en suivant le lien : <https://microsites.diocesemontreal.org/microsites/servicesfabriques/sondage/> ou en visitant le site du département des services administratifs aux fabriques : <http://www.servicesfabriques.org/>.
- C.** Dans le communiqué No. 9, du 12 mai 2020, je vous informais qu'avec ses Conseils diocésains et en dialogue avec les milieux pastoraux, notre archevêque s'activait à élaborer des scénarios réalistes et adaptés aux différentes situations locales pour **la reprise des activités pastorales à l'automne 2020 et pour l'hiver/printemps 2021**. À ce stade, je souhaite vous faire part de **trois principes directeurs** pour vous guider dans la planification de la reprise des activités pastorales. Ce qui suit concerne particulièrement les parcours catéchétiques et les célébrations des sacrements d'initiation chrétienne, mais ces principes s'appliquent aussi très bien aux autres activités de vos milieux.
- 1. Inclusion, accompagnement et mobilisation** : certaines familles sont prêtes, dès l'automne, à reprendre leur participation aux activités paroissiales; d'autres le sont moins. Il est important de ne pas négliger les familles qui ne seraient pas au rendez-vous. L'implication du plus grand nombre s'avère cruciale dans ces circonstances extraordinaires. Nous vous incitons à les consulter dans votre plan de reprise et à adapter les activités catéchétiques et les célébrations de façon à répondre à leurs appréhensions et à les rassurer.
 - 2. Souplesse** : Compte tenu des défis de déconfinement, vous disposez de l'automne 2020 (de septembre à décembre) pour **finaliser ce qui doit l'être des activités 2019-20 et imaginer de nouvelles activités à venir à l'hiver-printemps 2021**, pour ensuite, le cas échéant, **démarrer et mener les activités d'un nouveau cycle**, de janvier jusqu'à mai 2021. Ainsi, par exemple, les

paroisses ayant suspendu en tout ou en partie leurs activités catéchétiques sont encouragées à user de cette marge de manœuvre. D'autre part, les paroisses ayant été très actives durant le printemps 2020 et qui s'estiment suffisamment prêtes pour démarrer la nouvelle année 2020-21 dès l'automne, peuvent le faire, en tenant compte cependant de l'ensemble des principes directeurs ici présentés, en particulier celui de l'inclusion et de l'accompagnement des familles.

De septembre
à décembre
2020 :
**Finaliser et
imaginer**

De janvier à
mai 2021:
**Mener les
activités
renouvelées**

- a) **Adaptation** : L'archevêque accordera aux curés une délégation extraordinaire pour la **célébration de la confirmation** afin de permettre aux paroisses toute la marge de manœuvre possible pour adapter leurs célébrations au protocole de déconfinement. Toutefois, les ministres habituels délégués demeurent disponibles pour un soutien aux pasteurs. Ceci touche les confirmations de jeunes et d'adultes qui ont été reportées en raison de la pandémie. Un décret sera promulgué à cet effet, et vous serez informés des dispositions (date d'entrée en vigueur, période de temps, etc.) en temps opportun. Nous vous aviserons ultérieurement pour les célébrations habituellement prévues au printemps 2021.
 - b) **Créativité** : la période de confinement a permis de développer de nouvelles façons d'être et de faire Église : sessions en ligne, rencontres virtuelles, webinaires... Nous encourageons les équipes pastorales à développer des initiatives en ligne et à fonctionner par projets ponctuels, inspireurs de pratiques renouvelées à plus long terme, durant cette période d'adaptation aux nouvelles réalités. Cependant, nous vous recommandons d'avoir à cœur spécialement les personnes et les familles qui n'ont pas accès à internet, et de faire preuve de capacité d'adaptation avec des formules hybrides (virtuelles et physiques) selon les divers cheminements.
3. **Simplification** : Pour l'initiation chrétienne, nous vous invitons à envisager la simplification de vos contenus de catéchèse et de préparation immédiate aux sacrements. Plusieurs options sont envisageables :
- a) Commencer la nouvelle année pastorale avec l'Avent et suivre le calendrier liturgique avec une approche catéchétique simplifiée.
 - b) Si vous envisagez de lancer les parcours catéchétiques plutôt en janvier 2021, un parcours de catéchèse « condensé » i.e., centré sur ses éléments essentiels et riche en expériences, peut également figurer parmi vos options en tenant compte des besoins des familles et des capacités pastorales.
 - c) La célébration des sacrements d'initiation peut être également envisagée durant la messe dominicale.
 - d) Catéchuménat : Nous vous ferons parvenir sous peu des orientations diocésaines plus facilitantes pour vivre le 3^e temps du Catéchuménat et célébrer les sacrements de l'initiation chrétienne en temps ordinaire. Par ailleurs, l'Office de la catéchèse du Québec (OCQ) travaille actuellement sur deux projets interdiocésains à l'intention des équipes paroissiales :
 - i. Une démarche pour vivre le 3^e temps du Catéchuménat et célébrer les sacrements de l'initiation chrétienne en temps ordinaire ;
 - ii. Une proposition catéchétique en groupes virtuels d'adultes pour vivre le 2^e temps du catéchuménat.

N'hésitez pas à faire appel aux membres de l'Office de l'éducation à la foi ; ils sont là pour vous appuyer et travailler avec vous. Pascale Haddad, directrice, peut être jointe au 514-925-4300 (#255) ou par courriel phaddad@diocesemontreal.org

D. Célébrations liturgiques :

1) Diffusion et/ou enregistrement :

Pendant cette période où le culte public a été restreint par les autorités sanitaires en raison de la pandémie de COVID-19, de nombreuses paroisses ont commencé à diffuser et/ou enregistrer des célébrations liturgiques et à les publier en ligne sur différentes plateformes de médias sociaux telles que YouTube, Facebook, Zoom, etc. L'Office de liturgie de la CECC a transmis de l'[information](#) sur la façon de fournir les **crédits appropriés lors de la diffusion de musique liturgique**, conformément aux lois et aux normes sur les droits d'auteur, ainsi que de l'information sur les mesures spécifiques qui ont été mises en place pour l'utilisation des textes liturgiques pendant la pandémie. Ces informations peuvent être révisées à mesure que la situation évolue.

2) Fête du Sacré-Cœur : vendredi 19 juin 2020

Le vendredi 19 juin prochain, à 08 h 00, Mgr Lépine présidera une messe en la solennité du Sacré-Cœur de Jésus et à l'intention des personnes décédées depuis le début de la pandémie et de leurs familles. Il s'agit d'une messe célébrée à huis clos dans la cathédrale Marie-Reine-du-Monde et qui peut être suivie en direct sur Télévision Sel et Lumière : <https://seletlumieretv.org>. Ce jour-là, où qu'ils soient, les prêtres sont invités à célébrer la solennité en présentant au Sacré-Cœur de Jésus les défunts et les familles frappées par la pandémie.

3) Fête de la Saint-Jean-Baptiste : 24 juin 2020

Le mercredi 24 juin prochain, à 08 h 00, Mgr Lépine présidera une messe en la solennité de Saint-Jean-Baptiste, notre saint patron. Comme d'habitude en ce temps de confinement et jusqu'à nouvel ordre, la messe sera célébrée à huis clos dans la cathédrale Marie-Reine-du-Monde. Elle pourra être suivie en direct sur Télévision Sel et Lumière : <https://seletlumieretv.org>.

Dans l'attente de vous communiquer sous peu des nouvelles sur le déconfinement des lieux de culte, je vous remercie de votre patience et persévérance !

En Jésus Ressuscité,



+ Alain Faubert, VG
Évêque auxiliaire à Montréal